

**Bureau d'Accueil
des Artistes et Professionnels Etrangers
(BAAPE)**



Février 2008

SOMMAIRE

| | |
|--|-----------|
| communiqué de presse de synthèse | 3 |
| 1. Le Bureau d'accueil des Artistes et Professionnels Etrangers (BAAPE) | 4 |
| 2. La cité internationale universitaire de Paris : un pôle culturel et une structure de développement artistique..... | 9 |
| 3. L'accueil des publics en mobilité à la cité internationale universitaire de Paris | 12 |

OUVERTURE DU BAAPE Bureau d'Accueil des Artistes et Professionnels étrangers

La cité internationale universitaire de Paris crée le BAAPE, bureau d'information, d'orientation, d'accompagnement et de soutien aux structures franciliennes accueillant des artistes et des professionnels de la culture étrangers, toutes disciplines confondues.

Aujourd'hui, la mobilité internationale est devenue une véritable nécessité professionnelle pour les artistes. Depuis toujours, la France, et plus encore Paris, attire des artistes et professionnels de la culture du monde entier, séduits par un environnement culturel propice aux échanges et à la liberté.

Espace d'expression de la diversité culturelle, la cité internationale universitaire de Paris place l'accueil des publics en mobilité au cœur de ses missions. Forte de son expérience de l'accueil des chercheurs et des étudiants étrangers et de ses résidences d'artistes, la cité va aujourd'hui plus loin, en développant un véritable outil au service de l'accueil des artistes et professionnels de la culture étrangers en Ile-de-France.

Le BAAPE propose les services suivants :

- > Aide à la recherche de logement
- > conseils et support dans les démarches administratives : visas, titres de séjour et de travail ; couverture santé, mutuelle et autres assurances ; fiscalité et contrats ; ouverture de compte bancaire ; scolarisation des enfants, démarches « vie quotidienne »
- > suivi et accompagnement : contacts en amont et suivi pendant le séjour ; mise en relation des artistes et professionnels entre eux, organisation de visites culturelles et touristiques en île-de-France, soirées...

Le BAAPE est créé avec le soutien de la Délégation au Développement et aux Affaires Internationales (DDAI – Ministère de la Culture et de la Communication) et du conseil régional d'Ile-de-France.

Informations pratiques :

Le BAAPE est ouvert du lundi au jeudi de 14h30 à 19h
Lieu : cité internationale universitaire de Paris – 17, boulevard Jourdan – 75014 Paris
contact : Delphine Moreau – responsable du BAAPE
email : baape@ciup.fr / téléphone : 01 43 13 65 42 / <http://www.ciup.fr/baape.htm>

contact presse :

Charline Corbel
T : 01 43 13 65 20 | charline.corbel@ciup.fr
Des photographies sont disponibles sur simple demande.
Des rendez-vous peuvent être organisés avec des artistes étrangers.

1. LE BUREAU d'accueil des artistes et professionnels étrangers (BAAPE)

depuis toujours, la France, et plus encore Paris et sa région, reçoit des artistes et professionnels de la culture du monde entier, attirés par un environnement culturel propice aux échanges et à la liberté. Ces accueils contribuent au rayonnement international de la France, à l'attractivité du territoire et s'inscrivent dans le cadre d'une politique de soutien à la diversité culturelle. La mobilité artistique est aujourd'hui considérée comme essentielle au processus de création artistique car elle permet la confrontation et l'échange d'idées entre les artistes de différentes cultures. La mobilité internationale est ainsi souvent perçue comme une véritable nécessité professionnelle pour les artistes.

nombreuses sont donc les structures culturelles franciliennes qui accueillent, ou souhaitent accueillir, pour des séjours et des projets plus ou moins longs, des artistes ou des partenaires étrangers de toutes les disciplines. Outre les aspects artistiques et professionnels, les artistes se heurtent à de nombreux obstacles d'ordre administratif, logistique et humain. Le manque de structures d'accueil et d'hébergement, la complexité des réglementations liées aux conditions de séjour et de travail, les éventuelles difficultés de communication et de compréhension du fonctionnement du système français... autant d'éléments qui pénalisent les artistes.

Espace d'expression de la diversité culturelle, la Cité internationale universitaire de Paris place l'accueil au cœur de ses missions. Citéculture, son service culturel, propose depuis 2003 un programme de résidences et est ainsi devenu un interlocuteur privilégié pour de jeunes artistes étrangers séjournant de façon temporaire en Ile-de-France.

La Cité internationale universitaire de Paris souhaite aujourd'hui affirmer ce rôle en développant, avec l'aide du ministère de la Culture et de la Communication et de la Région Ile-de-France, un bureau destiné à aider les structures culturelles franciliennes dans l'accueil et l'accompagnement des artistes et professionnels étrangers.

ses champs d'intervention

Le BAAPE, bureau d'information, d'orientation, d'accompagnement et de soutien aux structures franciliennes, accueille des artistes et des professionnels de la culture étrangers, toutes disciplines confondues. sa mission comprend trois volets :

I. L'aide à la recherche de logement et aux démarches administratives

Le BAAPE est un outil apportant aux structures franciliennes, avant et pendant le séjour des professionnels accueillis, une aide logistique et administrative et un support quotidien dans leurs démarches.

cette mission comprend l'aide à la recherche de logement au sein des 40 maisons de la cité internationale universitaire de Paris. A ceci s'ajoutent des conseils pour une recherche dans l'offre locative privée.

pour bien préparer son séjour, le BAAPE informe les artistes des pièces administratives dont ils peuvent avoir besoin pendant leur séjour en France :

- Les visas et titres de séjour : avant le séjour, le BAAPE apporte ses conseils aux artistes ou aux structures qui les accueillent pour l'obtention d'un visa. une fois en France, le BAAPE informe et oriente les artistes et les structures quant au titre de séjour.
- Le travail : le BAAPE renseigne les artistes et les structures sur les différents types de contrat de travail et les formalités à effectuer avant et pendant le séjour.
- L'assurance et la couverture santé : le BAAPE conseille les artistes sur les diverses assurances (habitation, responsabilité civile). Il les sensibilise aussi au fonctionnement du système de santé français et européen. Pour les artistes n'ayant pas de couverture médicale, il les dirige vers des organismes identifiés au préalable.
- La fiscalité : le BAAPE informe les artistes et structures sur la fiscalité française (déclaration d'impôt, cotisations...).
- La vie quotidienne : le BAAPE aide à l'ouverture d'un compte en banque près du domicile, à la scolarisation des enfants, et prodigue des conseils « vie quotidienne » (transports, abonnement téléphone/internet, caisse d'allocations familiales...).

II. L'accompagnement des artistes

Au-delà de l'aide au logement et aux démarches administratives, le BAAPE est un véritable espace de rencontre et de dialogue.

Le suivi et l'accueil des artistes et professionnels

- **suivi des artistes** : le BAAPE propose aux artistes, par mail et par téléphone, de répondre à toutes les questions qu'ils se posent sur leur séjour (logement, visa, assurance maladie...) et cela avant leur arrivée. Une fois en France, il est à leur disposition pour toutes questions et représente ainsi un interlocuteur fixe, tout au long de leur séjour.
- **accueil sur place** : les questions sont parfois difficiles à résoudre par mail ou téléphone. Le BAAPE propose, au sein de la maison internationale, un accueil du lundi au jeudi, de 14h30 à 19h. Les artistes et les professionnels bénéficient d'un interlocuteur unique qui suit leur dossier et répond à leurs questions.

Les actions de socialisation

- **rencontres** : chaque trimestre, le BAAPE met en place une soirée permettant une mise en relation des artistes et des professionnels accueillis en Ile-de-France. Cette soirée est un moment privilégié de discussion et de partage d'expériences.
- **visites culturelles** : chaque mois, le BAAPE propose aux artistes et aux professionnels une visite, en soirée, leur permettant de se retrouver tout en découvrant l'Ile-de-France : visites guidées d'expositions, d'ateliers d'artistes...
- **visites touristiques** : le BAAPE organise également pour les artistes et les professionnels une journée de découverte de la région Ile-de-France.

III. un réseau et un pôle de ressources pour les structures culturelles et artistiques

Le BAAPE est aussi un lieu permettant aux structures culturelles et artistiques franciliennes de s'informer et d'échanger sur les questions concernant l'accueil des étrangers. Il réunit les opérateurs de l'accueil des artistes et professionnels étrangers au sein d'un réseau.

un réseau d'information et de réflexion

- **observatoire** : en se constituant comme relais entre les établissements d'accueil et les pouvoirs publics, et en étant à la fois l'observateur du nombre des accueils, de leurs typologies, des difficultés rencontrées, etc. et le rapporteur de ces observations, le BAAPE mettra en place un « observatoire » permanent destiné à fournir des éléments chiffrés et descriptifs sur les conditions de l'accueil artistique en Ile-de-France.
- **rencontres professionnelles** : une fois par an, le BAAPE organise une journée de rencontres professionnelles autour de thèmes choisis et proposés par le réseau.
- **réflexion sur les conditions de la mobilité** : une cellule de réflexion permanente sur l'évolution de l'accueil des artistes et professionnels étrangers en Ile de France est mise en place.
- **édition** : les activités du BAAPE et les diverses évolutions des conditions de la mobilité (nouveaux programmes, nouvelles législations...) font l'objet d'une publication annuelle.

un pôle de ressources

Le BAAPE permet de trouver tout type d'information sur les structures culturelles et artistiques de Paris et d'Ile de France.

- **base de données** : cette base de données recense les institutions et structures culturelles et artistiques de Paris et d'Ile-de-France (liens avec les bases de données du centre national des Arts Plastiques, des Pépinières européennes pour jeunes artistes...).
- **éditions** : des plaquettes, des ouvrages, des guides réalisés par les institutions et structures françaises (ex : annuaire de l'art contemporain, guide de l'emploi des artistes et techniciens étrangers en France, guide pratique d'accueil des artistes et professionnels de la culture étrangers en France, les 144 questions-réponses sur l'activité des artistes plasticiens.....) sont à disposition.

informations pratiques :

Le BAAPE est ouvert du lundi au jeudi de 14h30 à 19h

Lieu : cité internationale universitaire de Paris – 17 boulevard Jourdan – 75014 Paris

contact : Delphine Moreau – responsable du BAAPE

email : baape@ciup.fr / téléphone : 01 43 13 65 42 / <http://www.ciup.fr/baape.htm>

2. La cité internationale universitaire de Paris : un pôle culturel et une structure de développement artistique

depuis sa création, la cité internationale poursuit une mission culturelle assurée à la fois par les maisons des différents pays et écoles mais aussi par des structures culturelles spécialisées comme le théâtre de la cité internationale, citéculture et l'orchestre symphonique.

Les programmes culturels de la cité internationale sont ouverts à tous les publics. c'est ainsi qu'en 2007, la cité internationale a offert à ses différents publics, plus de 1000 manifestations culturelles dans de nombreuses disciplines artistiques.

Le théâtre

installé dans la maison internationale, le théâtre construit en 1936 a été totalement rénové en 2004 par xavier FABRE et philippe PUMAIN associés au scénographe guy claude FRANCOIS. il compte trois salles : le grand théâtre « coupole », la galerie et la resserre.

Le théâtre de la cité a fait des écritures scéniques particulières la colonne vertébrale de sa programmation. il occupe ainsi une place singulière dans le paysage artistique parisien et national : au croisement des disciplines, toujours à l'affût de ce qui renouvelle les arts de la scène, il constitue une véritable référence.

pépinière de jeunes artistes, inséré dans un réseau de création national et international, le théâtre s'appuie sur un partenariat durable avec les grandes institutions culturelles : festival d'automne à Paris, centre national de la danse à Pantin, théâtre de la ville, Arcadi, ainsi que culturesfrance et l'office national de diffusion Artistique. c'est ainsi qu'il accueille en résidence pour trois ans le chorégraphe paco DECINA et sa compagnie grâce au soutien du conseil régional d'ile-de-france.

chaque saison est donnée une vingtaine de spectacles, dont plusieurs productions internationales et festivals, représentant plus de 250 représentations et 35 000 places délivrées. Le théâtre organise également des conférences, des rencontres, des stages, des lectures et ouvre certaines répétitions au public. Il dispose également d'un bar convivial ouvert avant et après chaque représentation.

citéculture

citéculture, centre culturel de la cité internationale, inscrit son action dans un environnement à la fois international et universitaire. cette structure intervient dans trois domaines principaux: la musique, les arts visuels et le patrimoine.

dans le domaine musical, citéculture favorise les échanges interculturels en présentant les musiques telles qu'elles sont créées aujourd'hui dans le monde, en particulier quand elles dialoguent les unes avec les autres à travers les cultures, les styles musicaux et les époques.

tournées vers un public jeune, ses activités comprennent des résidences de musiciens, une programmation durant la saison et lors du festival « climats » (festival des musiques du monde contemporain), ainsi que le support aux pratiques amateurs. Elles s'appuient sur des logements et des studios de répétition spécifiquement aménagés et sur les salles de spectacle de la cité internationale.

L'action de la cité internationale dans le domaine des arts visuels est centrée sur la circulation internationale des artistes et des œuvres. Elle accueille ainsi en résidence, de séjour et/ou de création, de jeunes artistes français ou étrangers. De plus, elle soutient la production et la diffusion de créations contemporaines dans ses espaces publics ainsi que dans les espaces publics des sites universitaires français. Enfin, elle sensibilise les publics à l'art contemporain en organisant des visites guidées d'expositions franciliennes ainsi que des rencontres avec les artistes invités.

En matière d'architecture, citéculture s'attache à faire connaître l'exceptionnel patrimoine de la cité internationale et à sensibiliser les publics à l'architecture du 20^{ème} siècle et contemporaine. Pour toucher tous les publics, des visites architecturales du site, des ateliers scolaires, des colloques et des expositions sont organisés. En outre, citéculture gère un centre de ressources dédié au patrimoine de la cité internationale, dans lequel les étudiants, les chercheurs et les architectes peuvent bénéficier d'un soutien professionnel pour guider et accompagner leurs recherches.

L'orchestre

L'orchestre de la cité internationale réunit chaque année entre 65 et 90 jeunes musiciens de toutes nationalités venus à Paris compléter leurs études musicales. Encadrés par des musiciens de grands orchestres parisiens tels l'orchestre de Paris ou l'orchestre de l'opéra national de Paris, ces jeunes musiciens trouvent une opportunité pédagogique pour assimiler le répertoire symphonique. Vitrine de partage culturel, l'orchestre de la cité présente plusieurs concerts chaque année comprenant aussi bien de la musique symphonique que des créations contemporaines. Les actions de pédagogie et de diffusion de l'orchestre de la cité sont soutenues par le ministère de la culture (DRAC Île-de-France), par la ville de Paris, par *Musique nouvelle en Liberté* et par la SACEM.

Le partage et la diffusion des expériences

Désireuse de participer aux débats qui animent la société française et internationale, la cité internationale a créé **citédébats** afin de proposer, chaque année, des cycles de rencontres et d'échanges sur des sujets scientifiques, culturels, sociaux... Cet espace de réflexion et d'idées est ouvert à tous. Chaque cycle est animé par des experts, des chercheurs et des intellectuels référents.

En 2008, **citédébats** porte sur la mobilité des artistes et des professionnels de la culture. Trois conférences, suivies de débats, sont programmées entre février et avril afin de faire le point sur :

- les conditions de circulation des personnes et des œuvres,
- Les nouvelles formes artistiques de la mobilité,
- Les enjeux contemporains de ces pratiques.

La dernière séance est l'occasion d'un focus sur ces problématiques au Moyen-Orient (Liban, Syrie, Égypte, Jordanie...). Citédébats réunit des professionnels qui témoignent de leurs expériences autour de Judith NEISSE, Présidente du Fonds Roberto CIMETTA et modératrice de l'édition 2008. Ces conférences sont gratuites et ouvertes à tous.

Au sein des 40 maisons de la cité internationale, chaque jour, se tiennent des rencontres, des débats, des conférences, des colloques, des tables rondes, des expositions... sur des thèmes liés à la spécificité du pays organisateur mais aussi sur des thèmes transversaux et internationaux

comme « La grande mutation des musées en Europe » proposé conjointement par cinq maisons. Les maisons offrent également tout au long de l'année une programmation riche et variée : arts plastiques, musique, théâtre, poésie... autant d'occasions, pour les résidents de la cité internationale comme pour le public extérieur, de découvrir un pays et une culture.

Pour en savoir plus : <http://www.ciup.fr/programmation.htm>

3. L'accueil des publics en mobilité à la cité internationale

L'accueil des publics en mobilité à la cité internationale

Au-delà de sa mission d'hébergement, la cité internationale universitaire de Paris offre aux publics en mobilité une plateforme de services nationaux dont le but est de lever les obstacles de la mobilité et de faciliter l'intégration sociale.

L'accueil et l'accompagnement des étudiants et chercheurs en mobilité internationale

Au sein de la cité internationale universitaire de Paris, le pôle de l'Accueil des publics en mobilité coordonne :

- au niveau national, la Fondation nationale Alfred Kastler (chercheurs)
- au niveau régional (Ile-de-France), les activités du Bureau régional d'Accueil des chercheurs étrangers, réseau francilien des centres de mobilité (chercheurs)
- au niveau local, trois services dédiés aux principaux publics en mobilité de la cité internationale universitaire de Paris (chercheurs et étudiants)

L'accueil et l'accompagnement des artistes en résidence

un programme de résidence d'artistes permet de mettre à disposition d'artistes plasticiens et de musiciens étrangers des logements et des espaces de travail ainsi qu'un accompagnement spécifique pour chacun. En ce qui concerne les plasticiens, ce programme a reçu en 2003 le soutien du ministère de la Culture et de la Communication – Délégation au Développement et aux Affaires Internationales. Il constitue un terrain d'expérimentation privilégié pour la création du Bureau d'Accueil des Artistes et Professionnels étrangers.